

Toulouse, le 29 Mai 2013

Association Vélo

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées

J. Savary délégué régional

Tél. : 05 61 11 87 09 / E-mail : j-savary@wanadoo.fr

Objet : Demande à la Communauté de Communes du Pays d'Orthe de décider l'aménagement d'une branche de la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) le long des Gaves Réunis et du Gave de Pau entre Hastings, Peyrehorade, Sorde-l'Abbaye et St-Cricq-du-Gave, et de créer une liaison V81-EV3 avec deux traversées, des Gaves réunis au pont de la voie ferrée, et de l'Adour au pont de la D817.

Demande de rendez-vous.

À Mme Isabelle Cailleton
Présidente de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe

Madame la Présidente,

L'Association Vélo, Délégation Régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées, organise une randonnée vélo du 1er au 12 Juillet 2013 pour demander l'aménagement d'une « Véloroute » (itinéraire cyclable jalonné et sécurisé) : la « Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) » entre Anglet, Pau, Lourdes, Tarbes, Capvern, Lannemezan, Roquefort-sur-Garonne, Saint-Girons, Foix, Pamiers, Mirepoix, Chalabre, Couiza, St-Paul-de-Fenouillet, Maury, Rivesaltes et Le Barcarès (total : 620km).

Cette randonnée passera dans le département des Landes le 2 Juillet.

Voir le programme de la randonnée ci-joint. Voir informations sur le site de la randonnée : <http://toulousevelo.le-pic.org/randovelosud20123> .

Le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques a déjà décidé d'aménager cet itinéraire, appelé « Véloroute Pyrénées-Gave-Adour », entre Bayonne et Lestelle-Betharram.

Dans la région de l'Adour Maritime, l'itinéraire prévu par les Pyrénées-Atlantiques longera l'Adour de Bayonne à Guiche (pont de Peyroutic), puis quittera la vallée de l'Adour pour suivre la Bidouze jusqu'à Came, franchir les collines entre Came et Castagnède, et emprunter une Voie Verte entre Castagnède, Salies-du-Béarn et Bellocq.

L'AF3V a demandé au Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques de prévoir qu'une branche de la « Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) » soit aménagée en continuité en rive gauche de l'Adour puis des Gaves réunis, jusqu'à Sames, puis en passant dans le département des

Landes par Hastings, Peyrehorade, Sorde-l'Abbaye et St-Cricq-du-Gave, puis en continuant le long du Gave de Pau dans les Pyrénées-Atlantiques par Lahontan et Bellocq.

Cet itinéraire totalement en vallée, en rive gauche de l'Adour, des Gaves Réunis, et du Gave de Pau, sera facile (plat). Il desservira Peyrehorade, important centre de services (gare), et des sites d'un grand intérêt patrimonial : Abbaye d'Arthous, église et Abbaye de Sorde-l'Abbaye.

Il sera donc très attractif pour les habitants et les touristes, et il aura un impact économique positif pour les communes traversées.

L'AF3V a aussi demandé au Conseil Général des Landes de réaliser l'aménagement de cette branche de la « Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) » le long des Gaves réunis, puis du Gave de Pau, en passant par Hastings, l'abbaye d'Arthous, Peyrehorade, Sorde-l'Abbaye, et St-Cricq-du-Gave.

Voir notre lettre à M. Henri Emmanuelli, Président du Conseil Général des Landes – Lettre du 24-05-2013, en pièce jointe.

Par ce courrier l'AF3V demande à la Communauté de communes du Pays d'Orthe de décider la création de cette branche de la « Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) » le long des Gaves réunis, puis du Gave de Pau, en passant par Hastings, l'abbaye d'Arthous, Peyrehorade, Sorde-l'Abbaye, et St-Cricq-du-Gave.

Nous demandons également à la Communauté de communes du Pays d'Orthe d'aménager deux traversées :

- une traversée piétons-cycles des Gaves Réunis au pont de la voie ferrée pour relier Sames-Hastings à Orthevielle, traversée qui est possible en ouvrant un cheminement parallèle à la voie ferrée ;
- une traversée piétons-cycles sur le pont de l'Adour entre Ste-Marie-de-Gosse et Port-de-Lanne, traversée qui nécessite un aménagement de la RD817 sur le pont.

Ces deux traversées faciliteront les balades locales en boucle, et créeront une liaison entre la « Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) » à Sames-Hastings et la Véloroute EV3 à Port-de-Lanne.

Nous avons présenté ces demandes lors de l'Assemblée Générale de l'association Val d'Adour Maritime, le 27 Avril 2013 à Orthevielle, en présence de Monsieur Péducasse, Maire d'Orthevielle.

Nous sollicitons enfin un rendez-vous avec vous pour vous présenter notre demande.

Nous vous invitons, ainsi que les élus locaux concernés, à venir nous rencontrer lors du passage de la randonnée vélo qui traversera votre Communauté de communes le 2 Juillet, avec trois visites (Abbaye d'Arthous, Maison du Saumon J. Barthouil, Eglise de Sorde-l'Abbaye, arrêt à Peyrehorade vers 12h, et pique-nique à Sorde-l'Abbaye vers 12h30.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien Savary
Vice-Président de l'Association Vélo
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Tél. : 05 61 11 87 09 / E-mail : j-savary@wanadoo.fr

PJ : Programme de notre randonnée 2013.

PJ : Lettre de l'AF3V à M. Henri Emmanuelli, Président du Conseil Général des Landes (lettre du 24-05-2013).

Copie à :

- M. Alain Rousset, Président du Conseil Régional de l'Aquitaine
- M. Renaud Lagrave, Vice-Président du Conseil Régional de l'Aquitaine
- M. Jean-Pierre Dufau, Président du Pays Adour Landes Océanes, et député
- M. Lionel Causse, Conseiller général, Président de la Commission de l'Environnement du Conseil Général des Landes
- M. Jean Petrau, Conseiller général du canton de Peyrehorade
- M. Pierre Ducarre, Maire d'Hastingues
- M. Alain Siberchicot, Maire de Peyrehorade
- M. Jean-Louis Lespiau, Maire de Sorde-l'Abbaye
- M. Alain Casabonne, Maire de Saint-Cricq-du-Gave
- M. Marc Péducasse, Maire d'Orthevielle
- M. Michel Lasserre, Maire de Port-de-Lanne